



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 1734

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Dominique Baert.

M. Dominique Baert. Ma question s'adresse a priori à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

La liquidation judiciaire de la Lainière de Roubaix vient d'être prononcée, entraînant avec elle 215 licenciements. Hier vitrine mondiale de l'industrie textile française que l'on venait visiter et que l'on vantait, cette entreprise emblématique avait encore 7 000 salariés dans les années 60. Sa disparition est une douleur pour tous les habitants.

Le choc est d'autant plus rude pour l'agglomération de Roubaix - Tourcoing - Wattrelos qu'elle subit l'annonce simultanée - ce qui la rend cynique et provocante - de la suppression de 150 emplois à la Filature Saint-Liévin. Plutôt que d'envisager une reprise de la Lainière, cette autre entreprise licencie et veut délocaliser une partie de sa production en Pologne. C'est inacceptable !

Ma question, qui sera double, est un cri de tous les élus du secteur, de chaque foyer, de chaque maison.

Madame la ministre, les salariés de la Lainière peuvent-ils compter sur votre soutien et celui du Gouvernement pour des dispositifs sociaux exemplaires, à la hauteur des efforts qu'ils ont consentis et des combats qu'ils ont menés, dispositifs qui devront permettre un retour rapide à l'emploi ?

Les salariés de la Filature Saint-Liévin peuvent-ils compter sur votre refus des licenciements décidés par un patronat tenté d'être politicien et qui oublie d'être solidaire, et même citoyen ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Monsieur le député, le Gouvernement, vous vous en doutez, est totalement solidaire de votre « cri » et du désarroi des salariés de la Lainière de Roubaix, ainsi que de la Filature Saint-Liévin.

Depuis plusieurs années, plusieurs plans ont été mis en oeuvre. Malgré ces plans, malgré l'effort des dirigeants et celui, remarquable, des salariés, qui ont littéralement créé l'industrie du textile-habillement dans cette région, il n'a pas été possible de redresser durablement la Lainière. Ainsi, en 1998, sur un chiffre d'affaires de 120 millions de francs, l'entreprise a perdu 20 millions.

Début 1999, nous avons encore une fois tout tenté, avec Mme Martine Aubry, pour la remettre sur les rails.

Nous attendions d'ailleurs plus de compréhension, de mobilisation et d'intérêt de la part des opérateurs du textile, car la Lainière est en bonne position sur des produits d'avenir comme le lycra et les fils de carbone. Mais aucune offre de reprise n'a pu être enregistrée, et c'est ainsi que le tribunal de commerce de Roubaix a prononcé la liquidation au 31 décembre prochain.

Avec Mme Aubry, nous mettons néanmoins en oeuvre le plus d'actions possible pour faire face à cette situation, et pour affirmer ainsi concrètement notre solidarité avec les travailleurs de cette entreprise.

Nous faisons d'abord le maximum pour un accompagnement personnalisé et un reclassement individuel de chacun des 210 salariés concernés.

Ensuite, après les décisions du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du mois de juillet, le prochain CIADT, qui se réunira l'année prochaine, arrêtera de nouvelles mesures favorables à cette zone géographique si durement touchée par les restructurations industrielles, en particulier dans le textile-habillement.

Je vous recevrai très rapidement, monsieur Baert, pour étudier avec vous l'ensemble des mesures que nous pouvons mettre en oeuvre pour sauver l'activité, l'emploi et les salariés de ces entreprises.

Mais je vous demande, mesdames et messieurs les députés, de ne pas perdre confiance dans le textile-habillement. Le Gouvernement le défend. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.)

Il le défend en France par l'innovation, par l'investissement, par une politique globale en faveur d'un secteur qui compte, vous le savez, 285 000 salariés.

Il le défend au plan international dans toutes les négociations multilatérales,...

M. Franck Borotra. C'est faux !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. ... où le textile-habillement est pour lui une préoccupation constante.

Il le défend par une action continue qui devra déboucher sur une modernisation. Nous comptons sur l'aide de tous les députés pour que cette grande industrie française puisse se moderniser et perdurer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Franck Borotra. Pas une entreprise ne vous croit !

## Données clés

**Auteur :** [M. Dominique Baert](#)

**Circonscription :** Nord (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1734

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 1999, page 10683

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 décembre 1999